

## Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

**Date d'entrée en vigueur** Le 15 novembre 2023

**Date d'approbation** Le 15 novembre 2023

**Date de la prochaine évaluation** Novembre 2028

<b>Énoncé de la politique</b>	<p>LCO recueille et utilise les renseignements personnels de ses locataires, de ses employés et de ses invités d'affaires pour effectuer son travail. Ces renseignements sont confidentiels, et LCO s'engage à respecter la vie privée en protégeant les renseignements pour la période pendant laquelle ils sont en la possession de LCO et en les divulguant seulement lorsqu'il est légalement approprié de le faire.</p> <p>LCO veillera à gérer les renseignements personnels conformément à la <i>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</i> et à la <i>Loi de 2011 sur les services de logement</i>.</p>
<b>Objectifs de la politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dirigeants principaux et les vice-présidents sont responsables de la gestion des renseignements personnels et de la protection des renseignements personnels au sein de la Société.</li> <li>• Un responsable de la protection des renseignements personnels de LCO est nommé pour superviser et assurer la conformité législative liée à la gestion des renseignements personnels et à la protection des renseignements personnels.</li> <li>• Tous les employés sont adéquatement formés et supervisés dans la collecte, l'utilisation, la protection et la divulgation de renseignements personnels.</li> <li>• Les exigences en matière de protection des renseignements personnels sont incluses dans la conception de tous les nouveaux processus opérationnels, projets et technologies.</li> <li>• Des protocoles d'atteinte à la protection des renseignements personnels sont établis et examinés avec les employés.</li> <li>• Les membres du Conseil d'administration et des comités et les invités d'affaires sont informés de leurs responsabilités en matière de conformité à la politique.</li> </ul>

Service <b>Finances et services généraux</b>		Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b>		
Propriétaire <b>Chef des finances</b>	Approuvé par <b>Conseil d'administration</b>	Date : <b>Le 15 novembre 2023</b>	Version <b>2.2</b>	Page <b>1 de 8</b>

## Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

<b>Principes de la politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès aux renseignements personnels des locataires, des employés et des invités d'affaires exige de l'intégrité et une intendance responsable.</li> <li>• Les employés de LCO ne doivent avoir accès qu'aux renseignements dont ils ont besoin pour effectuer leur travail.</li> <li>• L'utilisation, la protection et le partage appropriés des renseignements personnels sont importants pour agir de façon professionnelle et éthique.</li> <li>• Les stratégies de prévention et d'éducation sont essentielles à la bonne gestion des renseignements personnels.</li> <li>• En cas d'atteinte à la protection des renseignements personnels, LCO doit agir rapidement et de façon transparente pour intervenir et prendre des mesures pour éviter de futurs incidents.</li> </ul>
<b>Application</b>	La présente politique s'applique à tous les employés de LCO, aux administrateurs et aux membres des comités, aux partenaires, aux bénévoles et aux invités d'affaires.

### Rôles et responsabilités

Principaux rôles	Principales responsabilités
<b>Président(e)-directeur(trice) général(e), dirigeants principaux et vice-présidents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les politiques et les procédures de gestion des renseignements personnels et de protection des renseignements personnels sont appliquées au sein de la Société</li> <li>• Un responsable de la protection des renseignements personnels de LCO est nommé pour superviser et assurer la conformité législative liée à la gestion des renseignements personnels et à la protection des renseignements personnels.</li> <li>• Tous les employés sont adéquatement formés et supervisés pour recueillir, utiliser, protéger et divulguer des renseignements personnels chaque année et selon les besoins opérationnels.</li> <li>• Les exigences en matière de protection des renseignements personnels sont incluses dans la conception de tous les nouveaux processus opérationnels, projets et technologies.</li> <li>• Des protocoles d'atteinte à la protection des renseignements personnels sont établis et examinés avec les employés.</li> </ul>

Service <b>Finances et services généraux</b>		Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b>		
Propriétaire <b>Chef des finances</b>	Approuvé par <b>Conseil d'administration</b>	Date : <b>Le 15 novembre 2023</b>	Version <b>2.2</b>	Page <b>2 de 8</b>

## Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les atteintes réelles ou potentielles à la protection des renseignements personnels sont traitées rapidement en étant signalées au responsable de la protection des renseignements personnels.</li> <li>• Des mesures correctives appropriées sont prises en cas de violation de la présente politique.</li> <li>• Les renseignements dans les banques de données de renseignements personnels sont exacts et mis à jour à mesure que des changements surviennent.</li> </ul>
<b>Ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les nouveaux employés et les bénévoles reçoivent une formation initiale sur la collecte, l'utilisation, la protection et la divulgation des renseignements personnels</li> <li>• S'assurer que tous les employés reçoivent une formation régulière sur la protection des renseignements personnels</li> <li>• Tous les employés sont adéquatement formés et supervisés pour recueillir, utiliser, protéger et divulguer des renseignements personnels chaque année et selon les besoins opérationnels.</li> <li>• Les exigences en matière de protection des renseignements personnels sont incluses dans la conception de tous les nouveaux processus opérationnels, projets et technologies.</li> <li>• Des protocoles d'atteinte à la protection des renseignements personnels sont établis et examinés avec les employés.</li> <li>• Les atteintes réelles ou potentielles à la protection des renseignements personnels sont traitées rapidement en étant signalées au responsable de la protection des renseignements personnels.</li> <li>• Des mesures correctives appropriées sont prises en cas de violation de la présente politique.</li> <li>• Les renseignements dans les banques de données de renseignements personnels sont exacts et mis à jour à mesure que des changements surviennent.</li> <li>• Les membres du Conseil d'administration et des comités et les invités d'affaires sont informés de leurs responsabilités en matière de conformité à la politique.</li> </ul>
<b>Gestionnaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser et guider les employés pour qu'ils comprennent et respectent la présente politique et les procédures et directives applicables de LCO</li> </ul>

Service <b>Finances et services généraux</b>		Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b>		
Propriétaire <b>Chef des finances</b>	Approuvé par <b>Conseil d'administration</b>	Date : <b>Le 15 novembre 2023</b>	Version <b>2.2</b>	Page <b>3 de 8</b>

## Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter de la présente politique avec les employés et souligner les domaines ou les exemples pertinents, compte tenu de la nature du travail de l'employé</li> <li>• Signaler rapidement au directeur général et chef de la direction, au vice-président et au responsable de la protection des renseignements personnels les atteintes réelles ou potentielles à la protection des renseignements personnels</li> </ul>
<b>Employés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter la présente politique et les procédures et directives applicables de LCO</li> <li>• Si vous n'êtes pas certain de la façon d'appliquer la présente politique et les procédures et directives applicables de LCO, posez des questions au président-directeur général, à un vice-président, à un directeur ou à un gestionnaire.</li> <li>• Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour protéger les renseignements personnels</li> <li>• Signaler rapidement à un dirigeant principal, à un vice-président, à un directeur ou à un gestionnaire toute violation réelle ou potentielle de la présente politique concernant les renseignements personnels</li> </ul>
<b>Invités d'affaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter la présente politique et les clauses connexes des contrats avec LCO (le cas échéant)</li> </ul>
<b>Responsable de la protection des renseignements personnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les politiques et les pratiques de LCO concernant les renseignements personnels</li> <li>• S'assurer que la collecte et la récupération des renseignements personnels sont conformes aux lois applicables et à la politique de LCO</li> <li>• Administrer toutes les demandes d'accès à l'information sous la garde de LCO</li> <li>• Enquêter et répondre aux personnes qui déposent des plaintes concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels conformément aux exigences législatives</li> <li>• Coordonner le processus de réponse à un rapport d'atteinte à la protection des renseignements personnels</li> <li>• Présenter un rapport annuel au commissaire à l'information et à la protection de la vie privée</li> </ul>

Service <b>Finances et services généraux</b>	Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b>			
Propriétaire <b>Chef des finances</b>	Approuvé par <b>Conseil d'administration</b>	Date : <b>Le 15 novembre 2023</b>	Version <b>2.2</b>	Page <b>4 de 8</b>

## Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir à jour les banques de données sur les renseignements personnels en fonction des détails fournis par les dirigeants principaux ou les vice-présidents</li> <li>• Répondre aux questions liées à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la protection des renseignements personnels</li> <li>• Guider les employés de LCO dans l'exercice de leurs fonctions liées à la présente politique</li> <li>• Élaborer du matériel d'orientation et d'apprentissage et des activités liées à la protection des renseignements personnels</li> </ul>
<b>Politiques et procédures connexes de LCO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Guide sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</a></li> <li>• Procédure d'accès à l'information</li> <li>• Procédure en cas d'atteinte à la protection des renseignements personnels</li> <li>• Procédure et calendrier de conservation de l'information</li> </ul>
<b>Autres références à l'appui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</a></li> <li>• <a href="#">Loi de 2011 sur les services de logement</a></li> </ul>
<b>Questions / Personne-ressource</b>	Directeur, Services juridiques
<b>Annexes</b>	<b>Annexe 1</b> – Définitions <b>Annexe 2</b> – Historique des documents

Service <b>Finances et services généraux</b>		Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b>		
Propriétaire <b>Chef des finances</b>	Approuvé par <b>Conseil d'administration</b>	Date : <b>Le 15 novembre 2023</b>	Version <b>2.2</b>	Page <b>5 de 8</b>

## Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

### Annexe 1 – Définitions

Terme	Définition
<b>Administrateurs et membres des comités</b>	Tous les membres du Conseil d'administration et des comités de LCO
<b>Invités d'affaires</b>	Il s'agit des fournisseurs, des entrepreneurs ou d'autres fournisseurs de biens et de services aux locataires de LCO ou à LCO. Les organismes communautaires qui ont une relation avec LCO sont également considérés comme des invités d'affaires.
<b>Atteinte à la vie privée</b>	Il s'agit d'un incident impliquant la divulgation non autorisée de renseignements personnels sous la garde et le contrôle de LCO.
<b>Employés</b>	Il s'agit des travailleurs à temps plein, à temps partiel, temporaires ou occasionnels, étudiants et bénévoles.
<b>Loi de 2011 sur les services de logement</b>	Il s'agit de la loi provinciale qui régit la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels dans la prestation de logements sociaux en Ontario.
<b>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</b>	Il s'agit de la loi provinciale qui régit la collecte, l'utilisation, la divulgation et la destruction des renseignements personnels détenus par les municipalités de l'Ontario et certains organismes désignés, comme LCO.
<b>Renseignements personnels</b>	<p>Les renseignements personnels sont généralement définis comme tout ce qui identifie une personne. Plus précisément, les renseignements personnels sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adresse personnelle, le numéro de téléphone ou l'adresse électronique d'une personne</li> <li>• Tout numéro d'identification attribué à une personne qui peut mener à l'identification de cette personne, comme un numéro d'identification de locataire, un numéro d'assurance sociale ou un numéro d'employé.</li> <li>• Les renseignements sur le revenu et les actifs d'une personne</li> <li>• Les renseignements sur le compte bancaire et la carte de crédit</li> <li>• Les renseignements relatifs à la race, à l'origine nationale ou ethnique, à la citoyenneté, à la couleur, à la religion, à l'âge, au</li> </ul>

Service <b>Finances et services généraux</b>		Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b>		
Propriétaire <b>Chef des finances</b>	Approuvé par <b>Conseil d'administration</b>	Date : <b>Le 15 novembre 2023</b>	Version <b>2.2</b>	Page <b>6 de 8</b>

## Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

	<p>sexe, à l'orientation sexuelle, à l'état matrimonial ou à la situation de famille d'une personne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les renseignements relatifs aux antécédents scolaires, médicaux, psychiatriques, psychologiques, criminels ou professionnels de la personne</li> <li>• Les rapports sur l'historique de crédit et de location</li> <li>• Les renseignements financiers aux fins de l'établissement de l'aide sous forme de loyer indexé sur le revenu</li> <li>• Le groupe sanguin ou les empreintes digitales d'une personne</li> <li>• Les renseignements sur les opinions personnelles ou politiques d'une personne</li> <li>• La correspondance envoyée à LCO de nature privée ou confidentielle ; et toute réponse de LCO qui révélerait le contenu de la correspondance originale</li> <li>• Le nom d'une personne s'il figure avec d'autres renseignements confidentiels (par exemple : les rapports sur les arriérés de loyer)</li> <li>• Les renseignements sur les employés, y compris les curriculum vitæ, le salaire et les avantages sociaux, les mesures disciplinaires, les renseignements sur le compte bancaire, les plaintes des locataires au sujet d'une personne et les problèmes entre les employés</li> <li>• Les renseignements personnels ne comprennent PAS le nom, le poste et le numéro de téléphone au travail des employés.</li> </ul>
<p><b>Responsable de la protection des renseignements personnels</b></p>	<p>Le responsable de la protection des renseignements personnels est chargé de s'assurer de la conformité de LCO à toutes les lois sur la protection des renseignements personnels. Le responsable de la protection des renseignements personnels sera désigné par le Conseil d'administration.</p>

<p>Service <b>Finances et services généraux</b></p>		<p>Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b></p>		
<p>Propriétaire <b>Chef des finances</b></p>	<p>Approuvé par <b>Conseil d'administration</b></p>	<p>Date : <b>Le 15 novembre 2023</b></p>	<p>Version <b>2.2</b></p>	<p>Page <b>7 de 8</b></p>

**Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée**

**Annexe 2 – Historique des documents**

<b>Numéro de révision</b>	<b>Date :</b>	<b>Auteur(s)</b>	<b>Brève description des changements</b>
1.0	Le 10 février 2005	Kelly Hastings	Approuvé par le Conseil d'administration
2.0	Le 8 janvier 2015	Kelly Hastings	Approuvé par le Conseil d'administration
2.1	Le 22 décembre 2022	Kelly Hastings	Titres mis à jour dans la section Rôles et responsabilités
2.2	Le 5 septembre 2023	Kelly Hastings	Changements et mises à jour apportés aux titres et aux rôles

Service <b>Finances et services généraux</b>		Titre/sujet <b>Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée</b>		
Propriétaire <b>Chef des finances</b>	Approuvé par <b>Conseil d'administration</b>	Date : <b>Le 15 novembre 2023</b>	Version <b>2.2</b>	Page <b>8 de 8</b>